



présentation

Le DSA Architecture et risques majeurs est un **diplôme post-master à caractère professionnalisant**.

Alors que le dérèglement climatique augmente les situations de risques et de crises à travers la planète, le DSA Architecture et risques majeurs forme des architectes compétents dans la prévention des risques majeurs, la gestion de crise, la reconstruction et le développement.

objectifs

- Apprendre à prévenir et gérer les risques d'origine naturelles et anthropiques, dans le respect du cadre de vie.
- Appréhender la gestion du risque comme une action globale qui s'inscrit dans un environnement complexe : architectural, urbain et naturel, social et économique, et surtout humain.
- Améliorer ses compétences techniques dans l'ensemble des domaines liés à la construction, en particulier en situation de crise.

programme

- 4 semestres dont un en mise en situation professionnelle (MSP),
- 1 semaine d'enseignement toutes les 2/3 semaines,
- 3 voyages d'études.

public concerné

Le DSA s'adresse aux titulaires d'un diplôme d'architecte français ou étranger ou d'un autre diplôme (niveau Bac+5) si les compétences acquises permettent de suivre la formation (notamment un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou d'urbaniste).

procédure d'admission

Le dossier de candidature est à déposer sur le portail admission.archi.fr du 10 juillet au 1er septembre 2024.

plus d'informations

www.paris-belleville.archi.fr

Rubriques Formations/spécialisations

contact

Déborah Arnaudet, responsable de la formation

✉ deborah.arnaudet@paris-belleville.archi.fr ☎ 01 53 38 50 64

